

**LA GARDE DES Sceaux
MINISTRE DE LA JUSTICE**

Paris, le **10 OCT. 2015**

Madame la Contrôleure générale,

Par courrier du 4 mai 2015 vous m'avez fait parvenir le rapport relatif au contrôle du centre éducatif fermé (CEF) d'Hendaye (64), que vous avez visité du 23 au 26 septembre 2013.

Comme je vous l'avais indiqué dans mon courrier du 8 novembre 2013, un programme important de travaux a été réalisé sur cet établissement, pendant lequel le CEF a été fermé provisoirement. La reprise d'activité a été fixée au 6 février 2015 avec une montée en charge progressive. Le retour à douze prises en charges effectives a été réalisé en juin 2015. Le comité de pilotage aura lieu en octobre prochain.

L'implantation reste inchangée mais le site a été sécurisé et vos recommandations ont été intégrées à la programmation des travaux :

- un très haut grillage a été élevé du côté de la rivière Bidassoa et de la voie ferrée, la hauteur, la longueur et la résistance de la clôture ayant été renforcées ;
- la partie mitoyenne à la municipalité et à la SNCF a été clôturée, sécurisant l'accès à la rivière Bidassoa ;
- un portail permet désormais aux véhicules du CEF d'accéder à l'établissement par le site privatif SNCF, sans transiter par la zone de frêt.

La superficie des espaces verts, terrain de foot inclus est de 800 à 900 m².

Par ailleurs, le partenariat avec la SNCF a été développé. Il comprend la formation des personnels et des mineurs aux risques spécifiques à la zone SNCF et l'autorisation de garer six véhicules sur des emplacements réservés à proximité du CEF, permettant d'éviter de longs trajets sur le site SNCF.

.../...

Madame Adeline HAZAN
Contrôleure générale des lieux de privation de liberté
16/18, quai de la Loire
BP 10301
75921 PARIS Cedex 19

Des travaux ont également été réalisés pour l'augmentation de la capacité d'accueil à 12 mineurs. Il y a douze chambres individuelles dont six sont équipées de douches. Trois douches sont mises à disposition sur le palier pour les six mineurs dont les chambres n'en disposent pas. Une chambre supplémentaire est équipée pour une personne à mobilité réduite et bénéficie d'une douche individuelle. La surface de chacune des 12 chambres, entre 10,3 et 16,20 m², est conforme à la norme. Chaque chambre dispose d'une fenêtre dont l'ouverture est *a minima* de 120 x 123 cm, ce qui ne peut être considéré comme un soupirail.

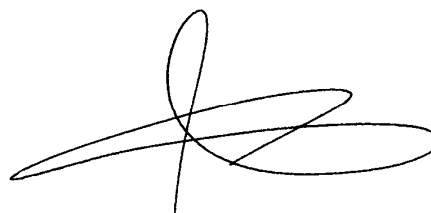
Concernant le fonctionnement de l'établissement, les sanctions internes sont dorénavant tracées suite à la mise en place d'une fiche « état des sanctions en cours ». Cette fiche mentionne l'objet de la sanction, le jeune concerné, le motif, le professionnel qui a attribué la sanction et la date de fin de sanction.

Pour des raisons de sécurité, les contrôles des effets des mineurs (vêtements et bagages) à chaque retour dans l'établissement après une sortie non accompagnée sont toujours pratiqués. La procédure est consignée dans une note de service de la direction. Cette procédure permet de limiter considérablement l'introduction au sein du CEF d'objets dangereux et de substances illicites. Je vous indique que la direction de la PJJ a entamé une réflexion sur le contrôle des effets personnels afin d'encadrer les pratiques actuelles. A cette fin, le projet de réforme de la justice pénale des mineurs intègre un article relatif à la question des fouilles.

Le règlement de fonctionnement prévoit, dorénavant, que la correspondance reçue par les mineurs est ouverte par eux en présence d'un éducateur, ceci afin d'éviter toute introduction de produit prohibé ou d'argent.

Enfin, un protocole de gestion des fugues et des incidents a été signé le 9 juin 2014 par le président du tribunal de grande instance (TGI) de Bayonne, le procureur de la République près le TGI de Bayonne et le directeur territorial de la PJJ, la directrice départementale de la sécurité publique, le commandant du groupement de gendarmerie et le directeur départemental de la police aux frontières, le président de l'association et le directeur du CEF.

Je vous prie de croire, Madame la Contrôleure générale, à l'assurance de ma considération distinguée.



Christiane TAUBIRA